



Ipsos Public Affairs

The Social Research and Corporate Reputation Specialists

ETUDE D'OPINION FOURRURE

GAIA



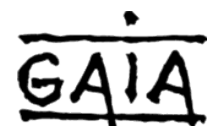
I. OBJECTIF DE L'ETUDE ET CADRE GENERAL

1. Objectif de l'étude
2. Méthodologie
3. Profil de l'échantillon

II. RESULTATS

1. Connaissance des pratiques d'élevage pour la production exclusive de fourrure
 - 1.1 L'élevage de visons pour leur fourrure
 - 1.2 Le gazage des visons
 - 1.3 Cages inadaptées
2. Attitudes vis-à-vis de l'élevage pour la fourrure et son interdiction
3. Comportements: les Belges portent-t-ils aujourd'hui encore de la fourrure?

III. SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS





Ipsos Public Affairs

The Social Research and Corporate Reputation Specialists

I. OBJECTIF DE L'ETUDE ET CADRE GENERAL



Nobody's Unpredictable

Suite à l'étude réalisée en 2004, GAIA souhaite analyser, au sein d'un échantillon représentatif de la population belge de 15 ans et plus:

- dans quelle mesure cette population est au courant de l'existence de l'élevage pour la production exclusive de fourrure et des conditions dans lesquelles les visons sont élevés → **connaissances**
- les attitudes relatives à cette problématique → **attitudes**
- si la population belge porte encore, ou non, de la fourrure provenant d'animaux → **comportements**

1.1.1 Univers de référence

La population des **Belges âgés de 15 ans et plus**.

Cet univers représente 8.650.000 individus (selon les dernières données du CIM) .

1.1.2 Technique d'enquête

Les interviews ont été menées en **face-à-face** au domicile des répondants dans le cadre de l'omnibus d'Ipsos Belgium.

1.1.3 Échantillon

Le nombre de personnes interrogées s'élève à **953**.

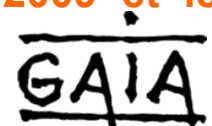
La **marge d'erreur maximale** associée à un échantillon de cette taille s'élève à **3,1%**.

Des quotas ont été appliqués sur le sexe, l'âge, la profession (actif ou inactif) et le niveau d'études du répondant, la province et l'habitat.

Les résultats ont été pondérés selon le sexe, l'âge, le niveau d'études du répondant, la classe sociale, la taille de la famille, la présence d'enfants de moins de 15 ans, la province, l'habitat (le degré d'urbanisation), la profession du répondant, PRR et PRA.

Le **travail de terrain** de cette étude a été effectué entre le **04/09/2009 et le 14/09/2009**.

Le présent **questionnaire** a repris celui utilisé pour l'étude en 2004.

 GAIA

Ipsos Public Affairs

GAIA recevra outre le présent rapport analytique, dans lequel les principaux résultats seront résumés, également les rapports tableaux comprenant les variables suivantes:

VARIABLES		VARIABLES	
TOTAL	Nombre total de répondants	NIVEAU D'EDUCATION	Inférieur
AGE	15-34		Secondaire
	35-54		Supérieur
	55+	HABITAT	5GC+ Urb.
SEXE	Homme		Second. + Rur.
	Femme		REGION
CLASSE SOCIALE*	Supérieure: classes sociales 1-4	Bruxelles	
	Inférieure: classe sociale 5-8	Wallonie	
PRR	Principal responsable des revenus	COMPORTEMENT DE VOTE	17 catégories
PRA	Principal responsable des achats		ACTIF

*La classe sociale selon la définition du CIM: combinaison du niveau d'éducation et de la profession du principal responsable des revenus



PROFIL			
TOTAL		%	N = 953
AGE	15-34	31%	291
	35-54	36%	337
	55+	34%	325
SEXE	Homme	49%	462
	Femme	51%	491
CLASSE SOCIALE	Inférieur	48%	456
	Supérieur	52%	497
EDUCATION	Supérieur	26%	252
REGION	Flandre	58%	556
	Bruxelles	10%	91
	Wallonie	32%	306
HABITAT	5GV + Urbain	51%	488
	P. Loc. + Rural	49%	465
ACTIF	Oui	52%	460
	Non	48%	493



Ipsos Public Affairs

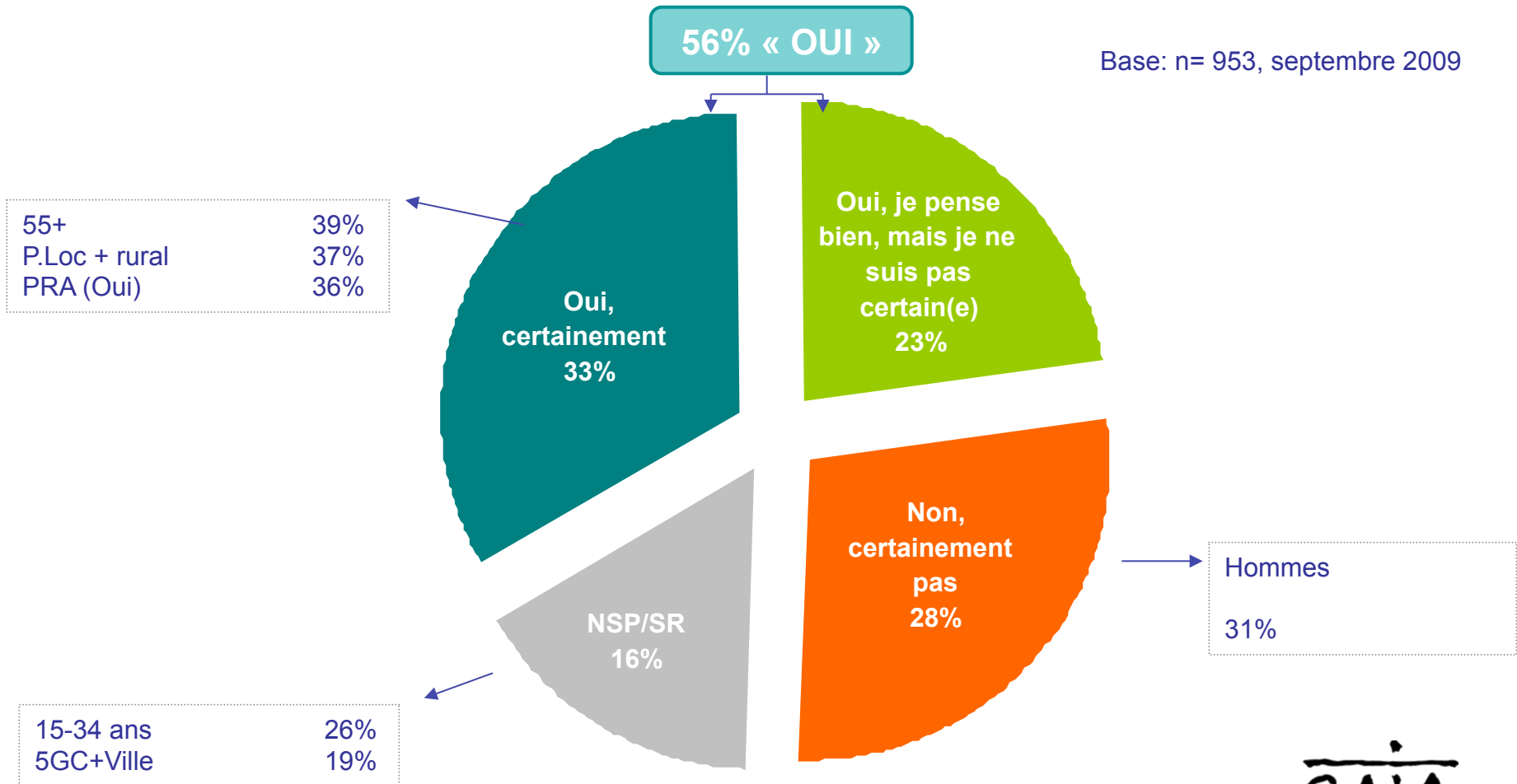
The Social Research and Corporate Reputation Specialists

Résultats



Nobody's Unpredictable

Pensez-vous qu'en Belgique, des visons soient élevés spécialement pour leur fourrure ? Nous voulons dire par là que ces animaux soient élevés spécifiquement dans le but de fabriquer des manteaux de fourrure et d'autres produits à base de fourrure ?



2.1 Connaissance des pratiques d'élevage pour la production exclusive de fourrure

2.1.1 L'élevage de visons pour la fourrure par région

Pensez-vous qu'en Belgique, des visons soient élevés spécialement pour leur fourrure ? Nous voulons dire par là que ces animaux soient élevés spécifiquement dans le but de fabriquer des manteaux de fourrure et d'autres produits à base de fourrure ?

Base: n= 953

■ Oui, certainement
 ■ Oui, je pense bien, mais je ne suis pas certain(e)
 ■ Non, certainement pas
 ■ NSP/SR
 % « **Oui** »



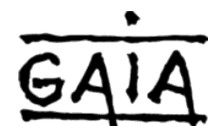
62%



56%



56%



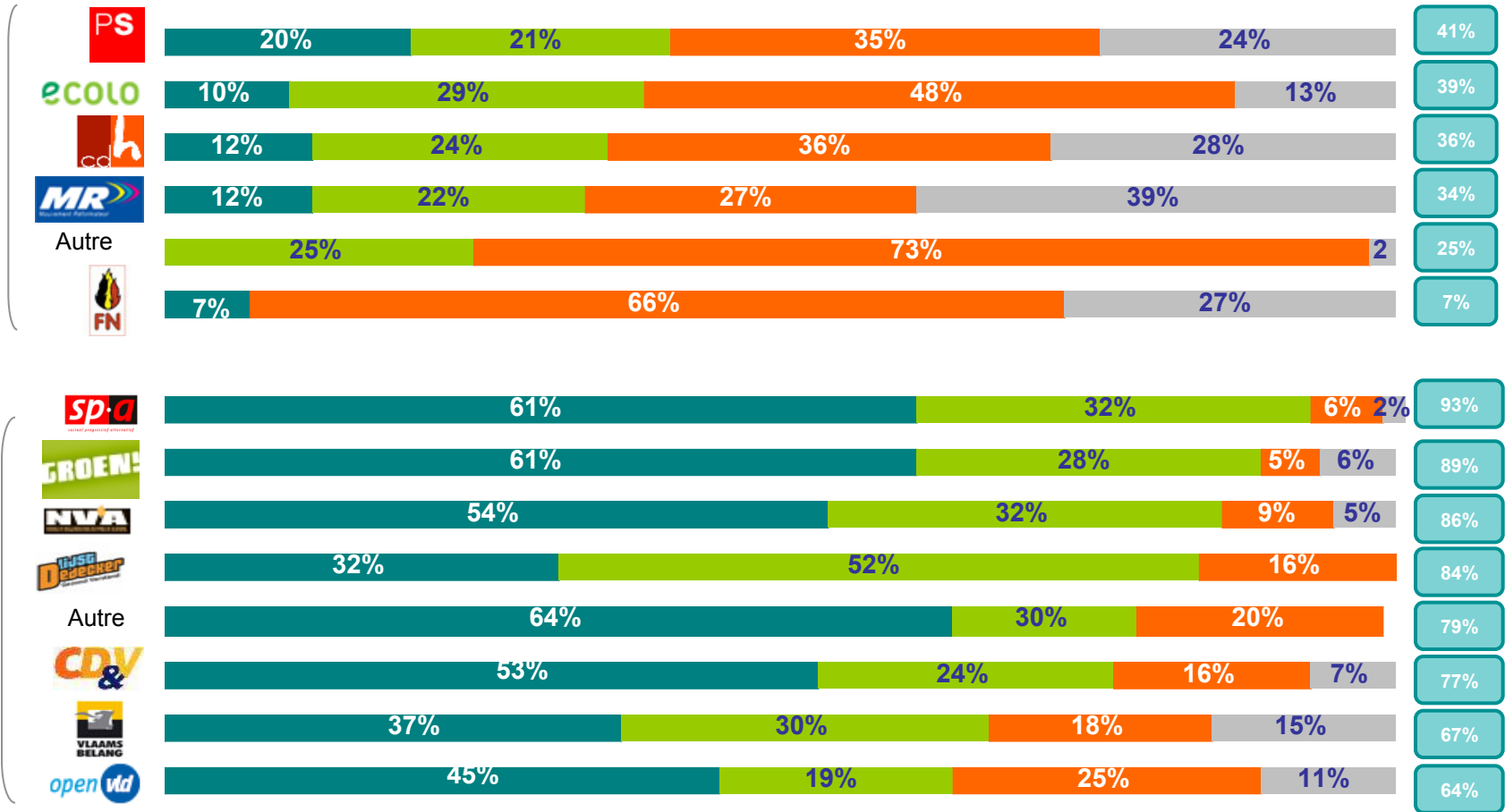
2.1 Connaissance des pratiques d'élevage pour la production exclusive de fourrure

2.1.1 L'élevage de visons pour la fourrure selon les intentions de vote

Pensez-vous qu'en Belgique, des visons soient élevés spécialement pour leur fourrure ? Nous voulons dire par là que ces animaux soient élevés spécifiquement dans le but de fabriquer des manteaux de fourrure et d'autres produits à base de fourrure ?

% « Oui »

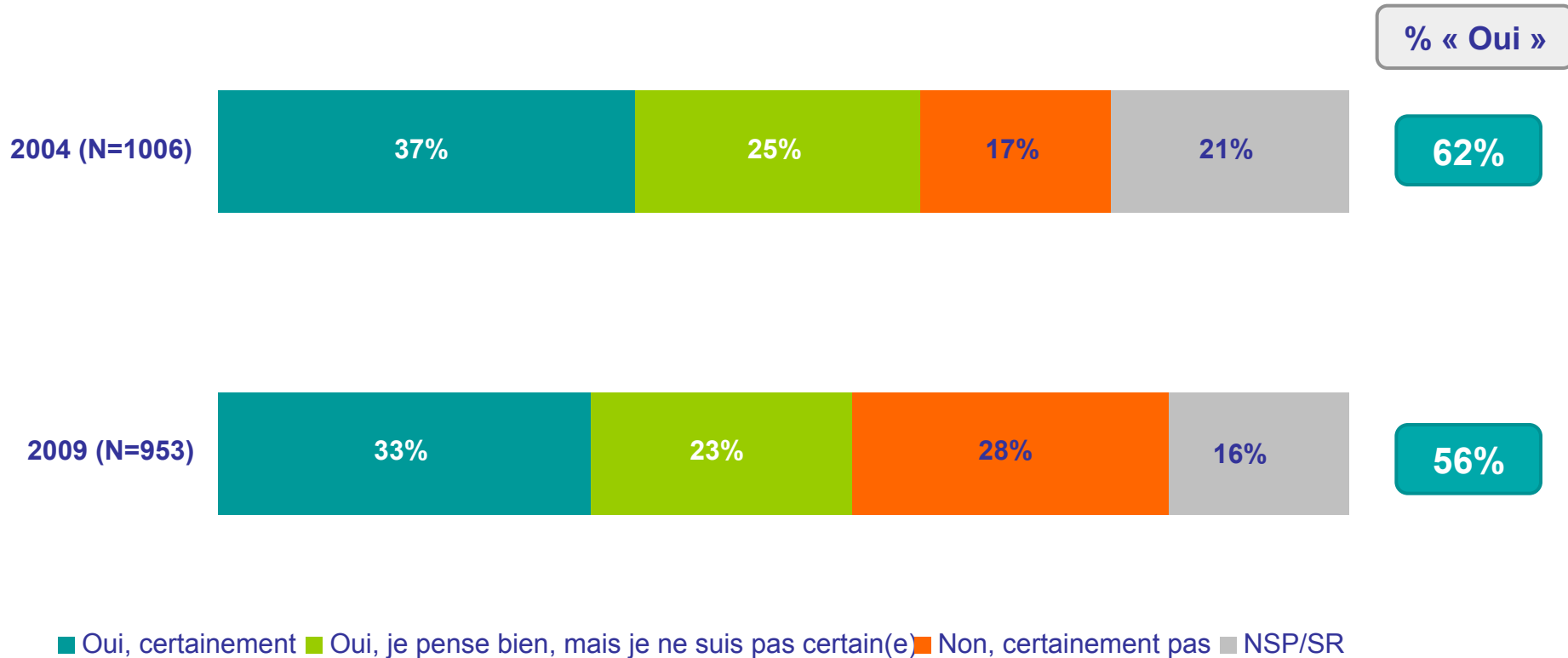
■ Oui, certainement ■ Oui, je pense bien, mais je ne suis pas certain(e) ■ Non, certainement pas ■ NSP/SR



2.1 Connaissance des pratiques d'élevage pour la production exclusive de fourrure

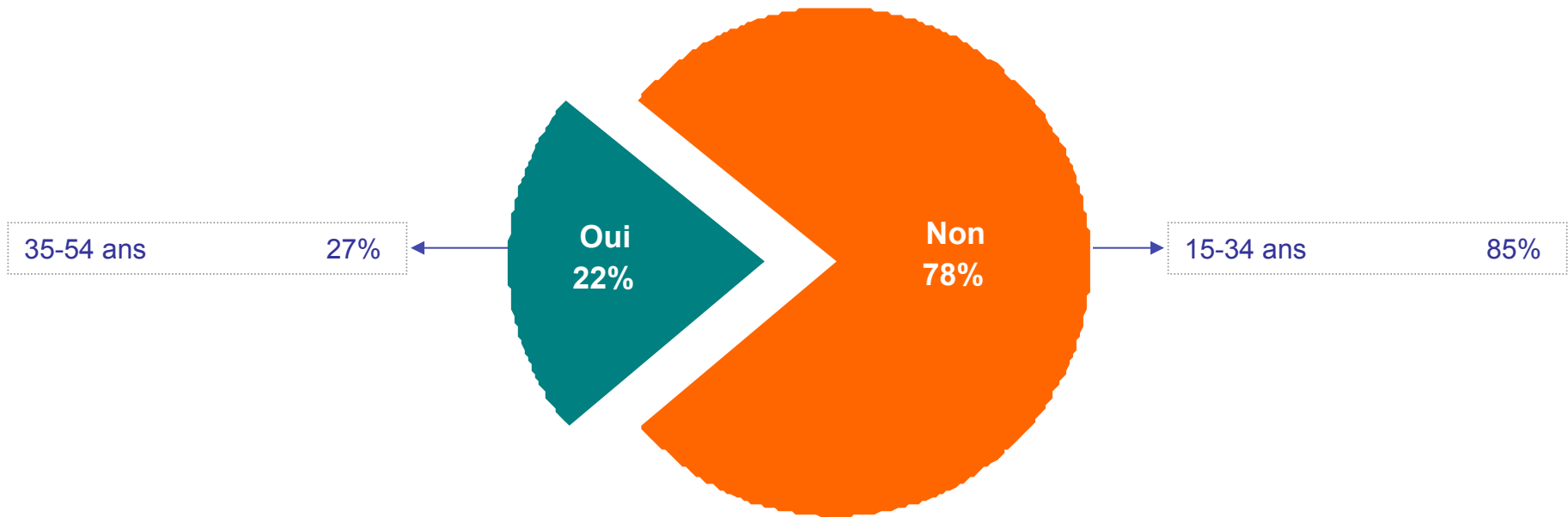
2.1.1 Evolution 2004-2009: l'élevage de visons pour la fourrure

Pensez-vous qu'en Belgique, des visons soient élevés spécialement pour leur fourrure ? Nous voulons dire par là que ces animaux soient élevés spécifiquement dans le but de fabriquer des manteaux de fourrure et d'autres produits à base de fourrure ?



Êtes-vous au courant du fait qu'en Belgique ces animaux sont tués par le gaz ?

Base: n= 953, septembre 2009

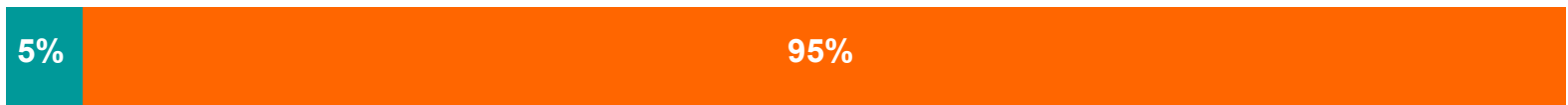


Êtes-vous au courant du fait qu'en Belgique ces animaux sont tués par le gaz ?

Base: n= 953

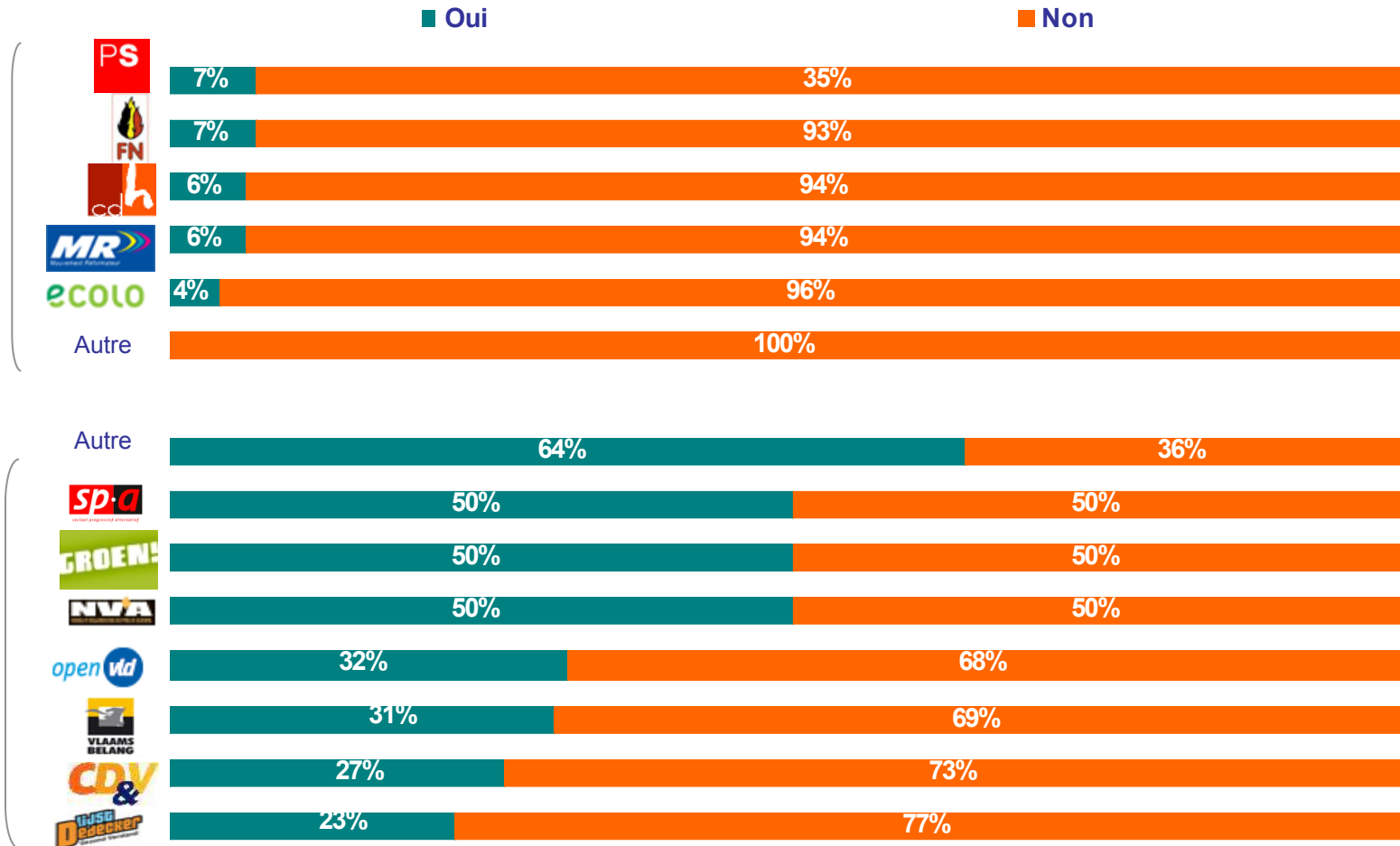
■ Oui

■ Non



Êtes-vous au courant du fait qu'en Belgique ces animaux sont tués par le gaz ?

Base: n=953, september 2009



Êtes-vous au courant du fait qu'en Belgique ces animaux sont tués par le gaz ?

■ Oui

■ Non

Base: n= 1006

2004

28%

72%

Base: n= 953

2009

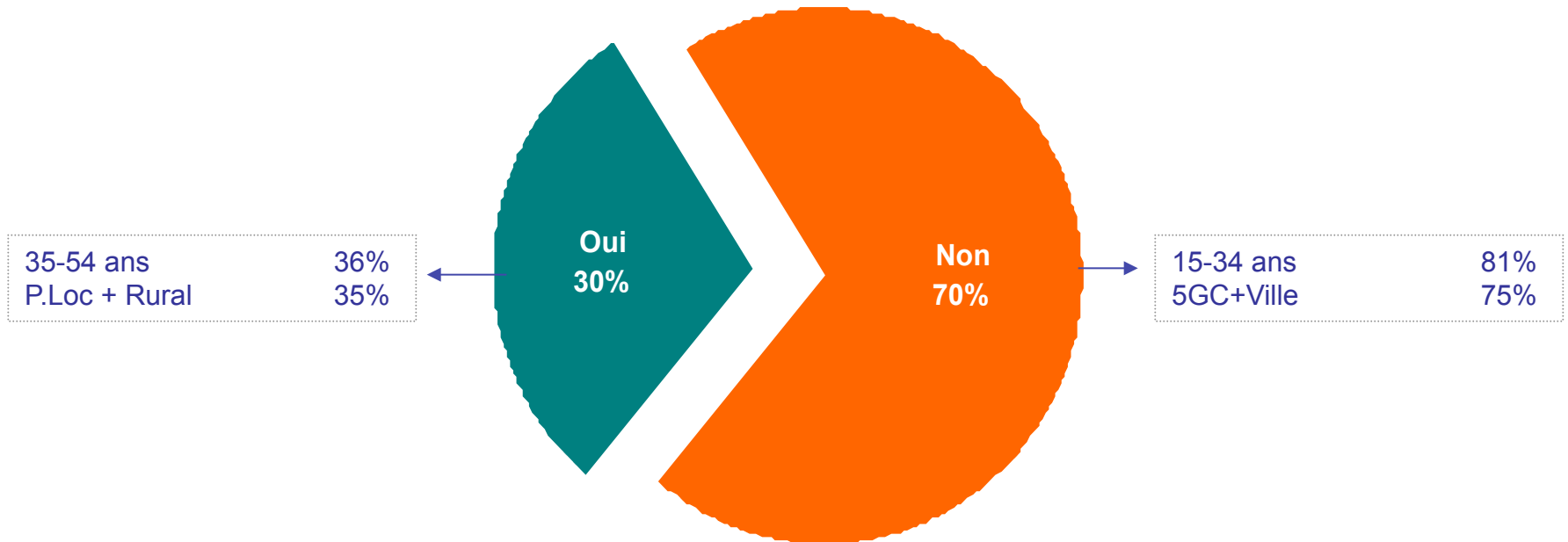
22%

78%



Êtes-vous au courant du fait qu'en Belgique ces animaux sont gardés dans des cages de dimensions réduites ? Par exemple les visons se trouvent en permanence à 2 ou à 3 dans une cage d'une superficie de 86x30 centimètres.

Base: n=953, septembre 2009



Êtes-vous au courant du fait qu'en Belgique ces animaux sont gardés dans des cages de dimensions réduites ? Par exemple les visons se trouvent en permanence à 2 ou à 3 dans une cage d'une superficie de 86x30 centimètres.

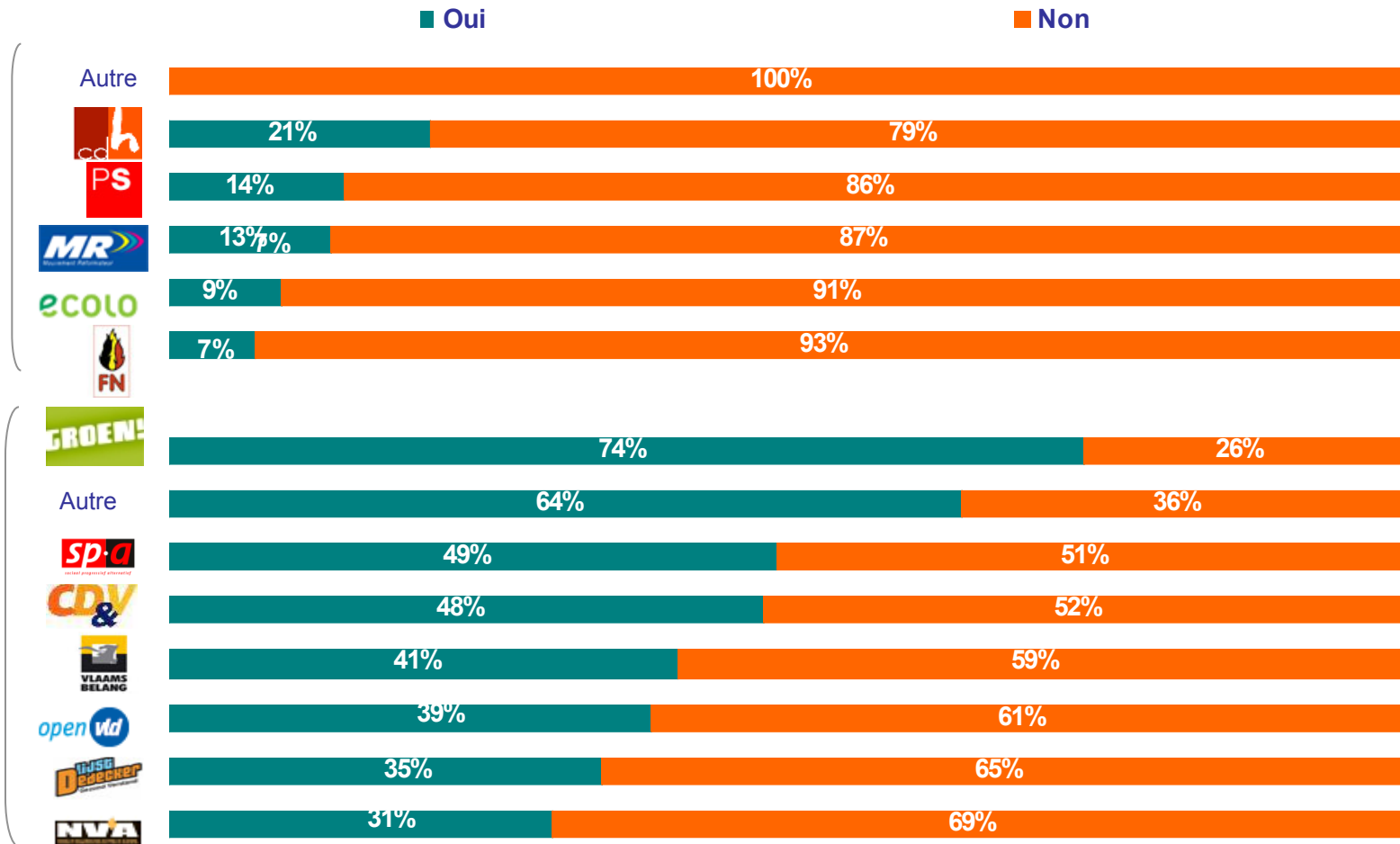
Base: n= 953

■ Oui

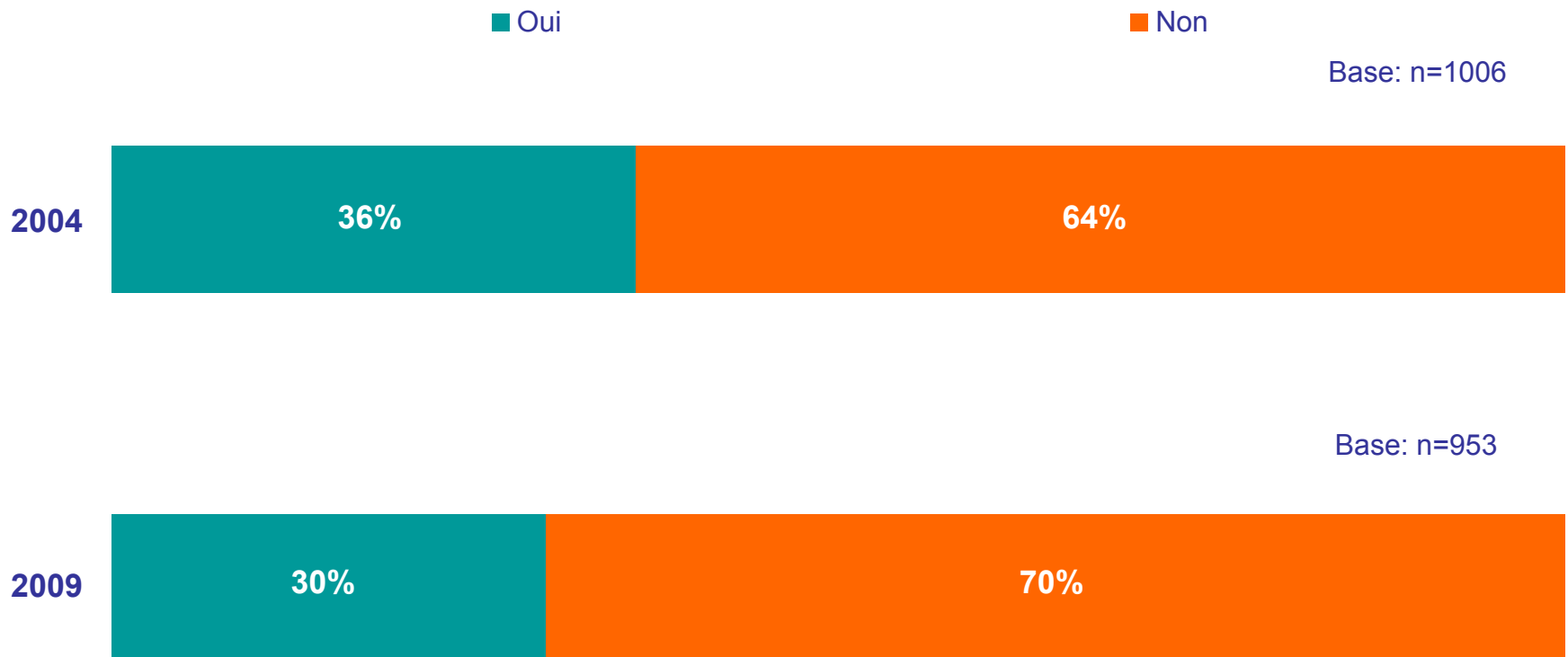
■ Non



Êtes-vous au courant du fait qu'en Belgique ces animaux sont gardés dans des cages de dimensions réduites ? Par exemple les visons se trouvent en permanence à 2 ou à 3 dans une cage d'une superficie de 86x30 centimètres.

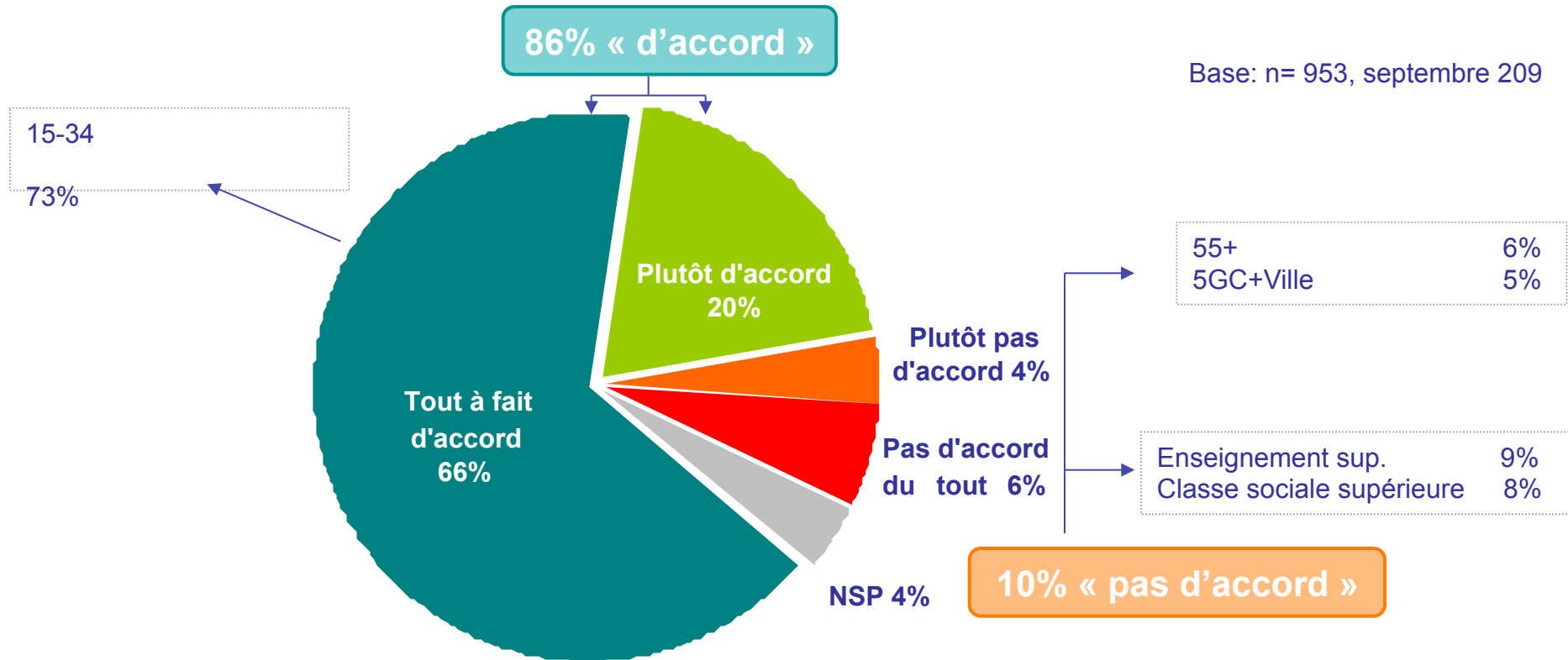


Êtes-vous au courant du fait qu'en Belgique ces animaux sont gardés dans des cages de dimensions réduites ? Par exemple les visons se trouvent en permanence à 2 ou à 3 dans une cage d'une superficie de 86x30 centimètres.



Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la proposition suivante ?

Il faut que la Belgique adopte une législation interdisant l'élevage d'animaux pour leur fourrure.

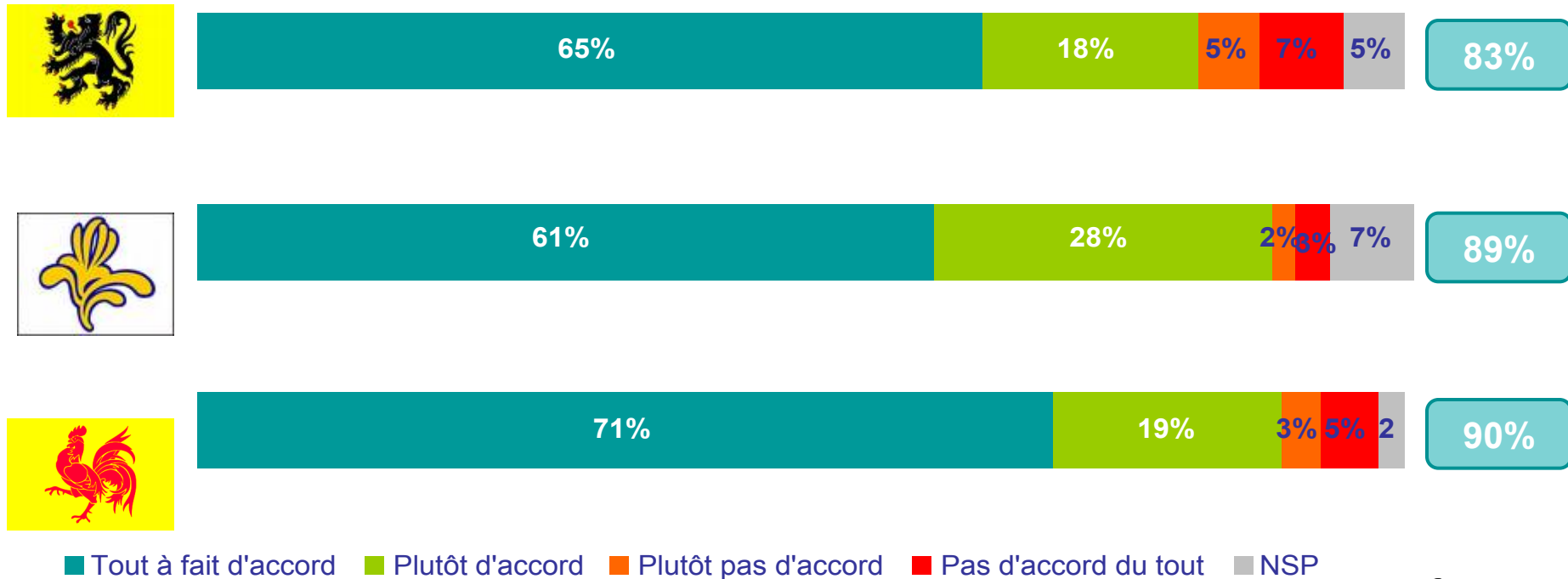


Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la proposition suivante ?

Il faut que la Belgique adopte une législation interdisant l'élevage d'animaux pour leur fourrure.

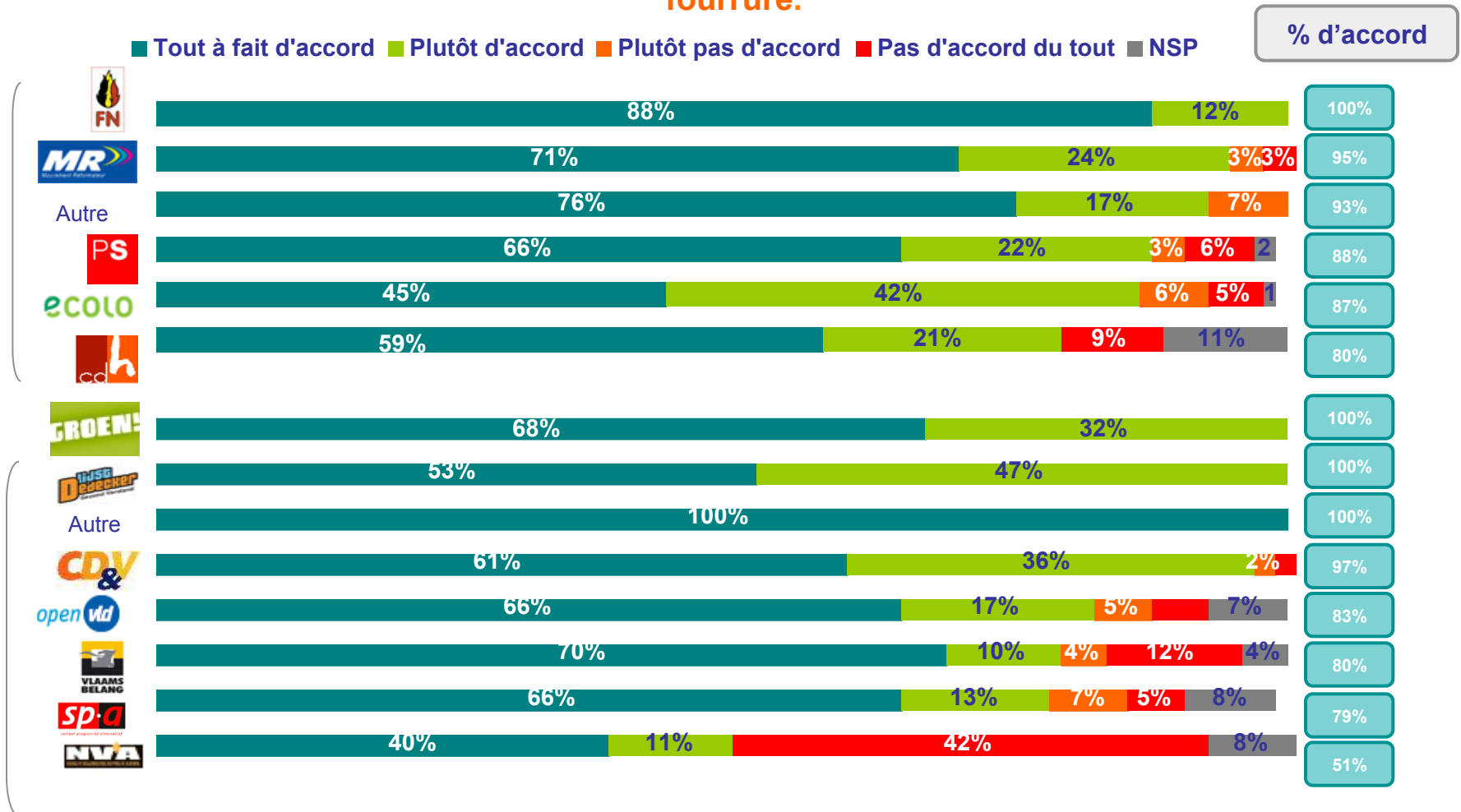
Base: n= 953

% « d'accord »



Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la proposition suivante ?

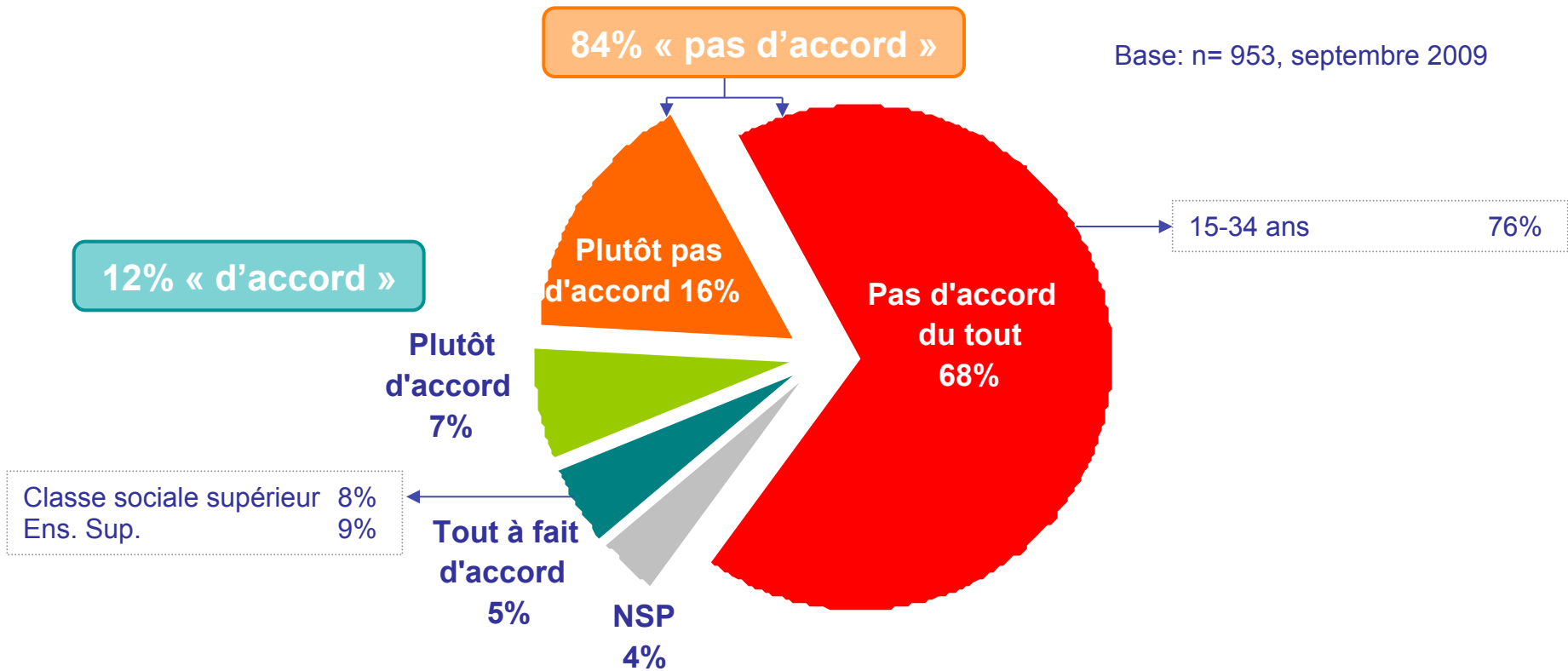
Il faut que la Belgique adopte une législation interdisant l'élevage d'animaux pour leur fourrure.



Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la proposition suivante?

Pour moi, ça ne pose pas de problème particulier que des animaux soient élevés pour leur fourrure.

Base: n= 953, septembre 2009



Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la proposition suivante?

Pour moi, ça ne pose pas de problème particulier que des animaux soient élevés pour leur fourrure.

Base: n= 953

■ Tout à fait d'accord
 ■ Plutôt d'accord
 ■ Plutôt pas d'accord
 ■ Pas d'accord du tout
 ■ NSP
 % d'accord



14%



13%



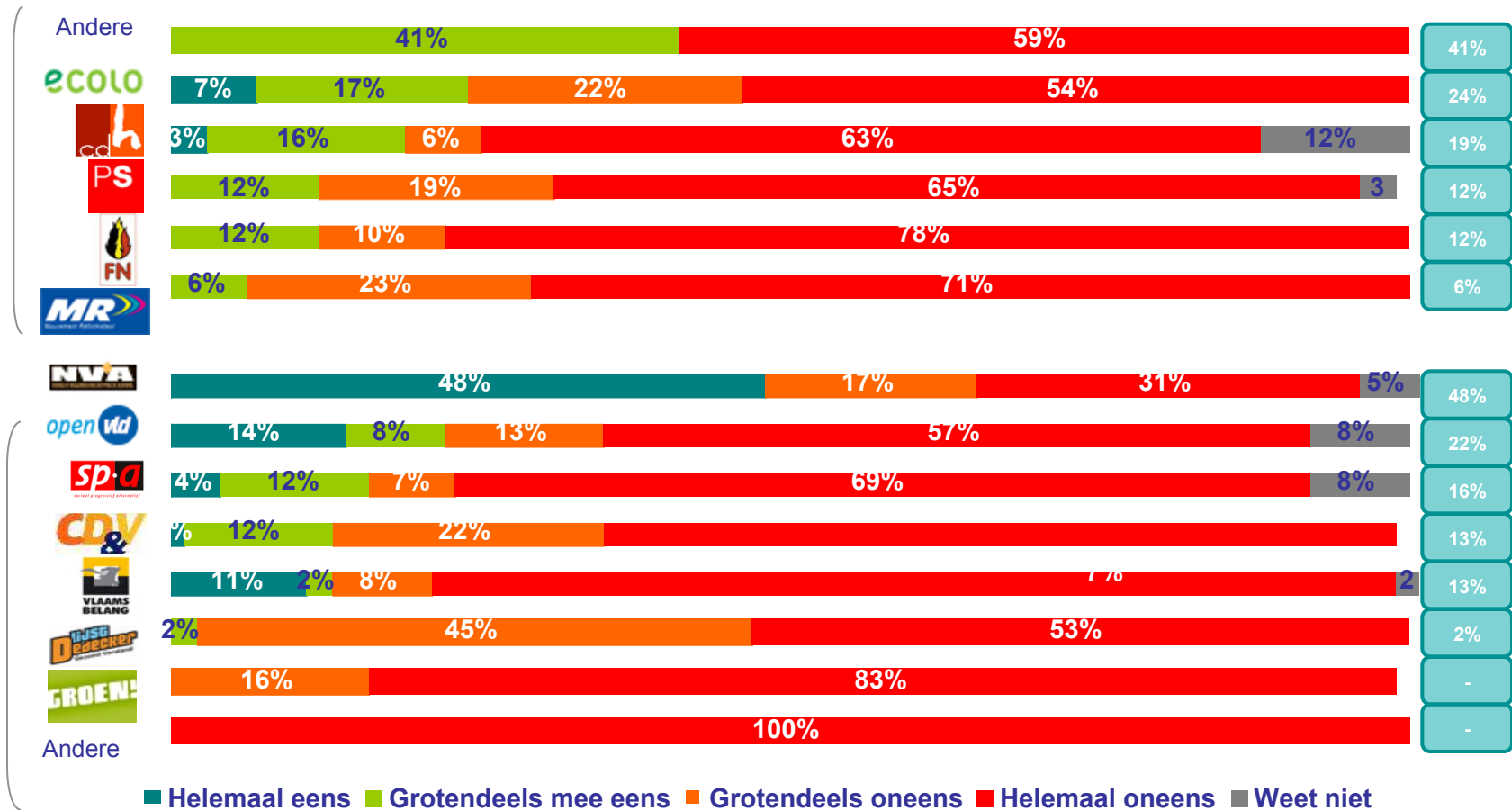
11%



Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la proposition suivante?

Pour moi, ça ne pose pas de problème particulier que des animaux soient élevés pour leur fourrure.

% d'accord



Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la proposition suivante?

1. Il faut que la Belgique adopte une législation interdisant l'élevage d'animaux pour leur fourrure

% d'accord



2. Pour moi, ça ne pose pas de problème particulier que des animaux soient élevés pour leur fourrure

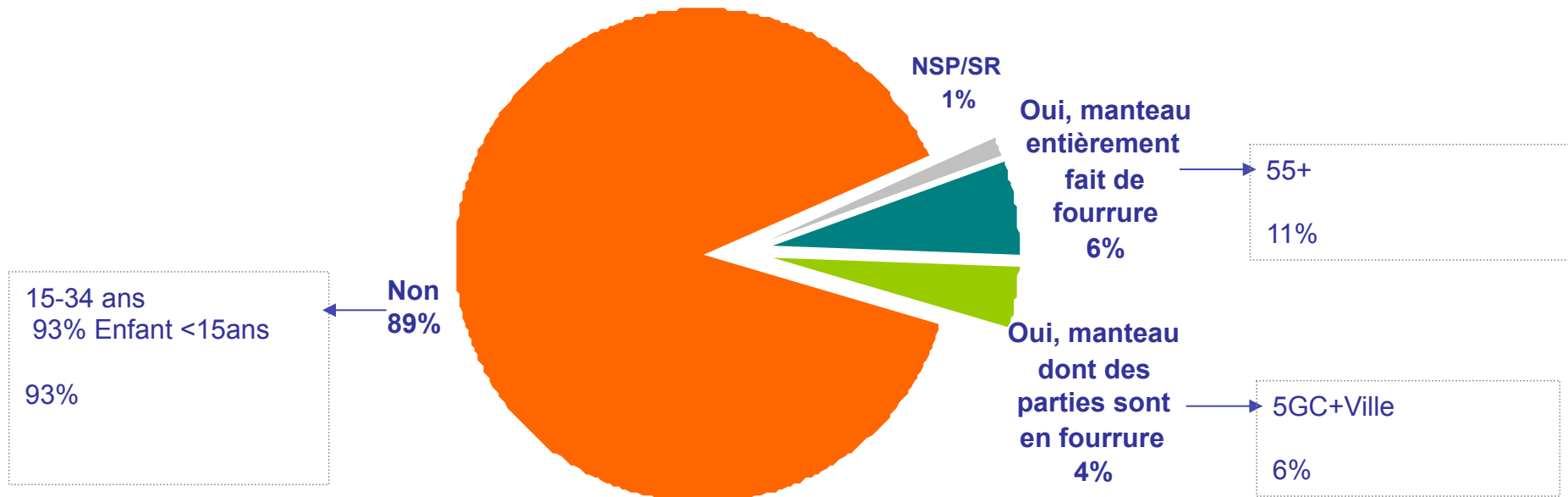


■ Tout à fait d'accord ■ plutôt d'accord ■ plutôt pas d'accord ■ Pas d'accord du tout ■ NSP

2.3 Comportement: les Belges portent-t-ils aujourd'hui encore de la fourrure?

Avez-vous ou un autre membre de votre foyer un manteau en vraie fourrure ou un manteau dont des parties sont en vraie fourrure (donc pas en fourrure d'imitation) ? Par « vraie fourrure », nous entendons des fourrures provenant d'animaux.

Base: n= 953, septembre 2009



2.3 Comportement: les Belges portent-t-ils aujourd'hui encore de la fourrure Selon la région

Avez-vous ou un autre membre de votre foyer un manteau en vraie fourrure ou un manteau dont des parties sont en vraie fourrure (donc pas en fourrure d'imitation) ? Par « vraie fourrure », nous entendons des fourrures provenant d'animaux.

Base: n= 953

■ Oui

■ Non



13%

87%



8%

91%



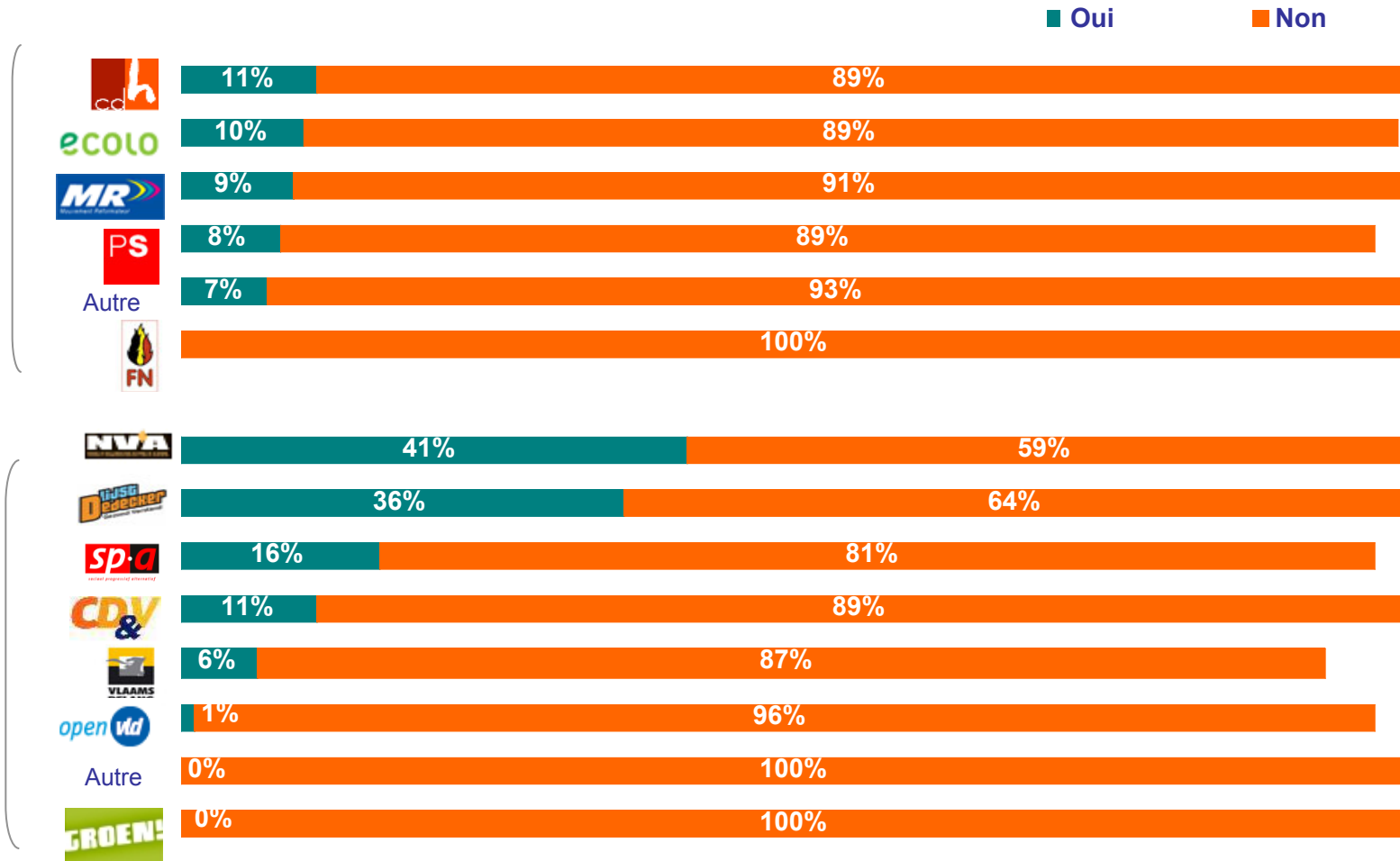
7%

92%

2.3 Comportement: les Belges portent-t-ils aujourd'hui encore de la fourrure Selon les intentions de vote

Avez-vous ou un autre membre de votre foyer un manteau en vraie fourrure ou un manteau dont des parties sont en vraie fourrure (donc pas en fourrure d'imitation) ? Par « vraie fourrure », nous entendons des fourrures provenant d'animaux.

Base: n= 953, septembre 2009

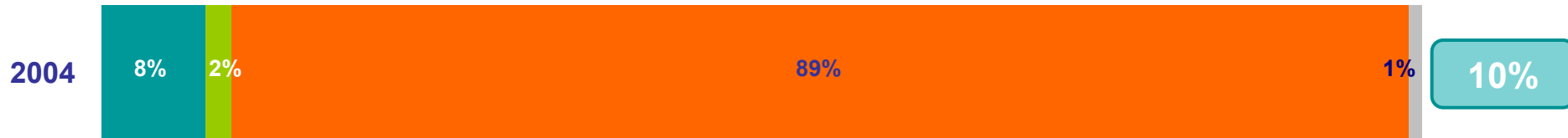


Avez-vous ou un autre membre de votre foyer un manteau en vraie fourrure ou un manteau dont des parties sont en vraie fourrure (donc pas en fourrure d'imitation) ? Par « vraie fourrure », nous entendons des fourrures provenant d'animaux.

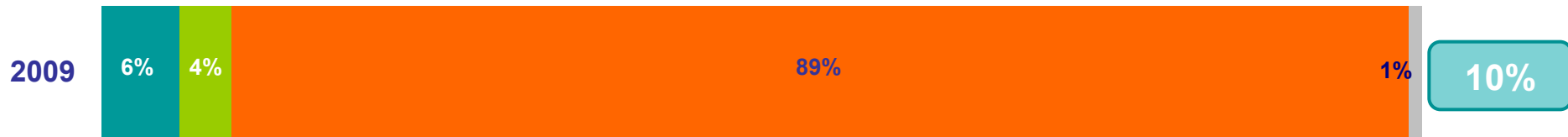
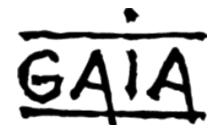
- Oui, manteau entièrement fait de fourrure
- Oui, manteau dont des parties sont en fourrure
- Non
- NSP/SR

%
« OUI »

Base: n= 1006



Base: n= 953

○ = différence significative positive

N=953

		Possession d'un manteau en fourrure	
		Oui, tout ou en partie	Non
Pensez-vous qu'en Belgique, des visons soient élevés pour leur fourrure?	Oui	71%	55%
	Non	18%	29%
	Ne sait pas	11%	16%
Etes-vous au courant qu'en Belgique, ces animaux sont tués par le gaz?	Oui	22%	23%
	Non	78%	77%
Etes-vous au courant du fait qu'en Belgique, ces animaux sont gardés dans des cages de dimensions réduites?	Oui	33%	30%
	Non	67%	70%
<i>Il faut que la Belgique adopte une législation interdisant l'élevage d'animaux pour leur fourrure.</i>	D'accord	68%	88%
	Pas d'accord	21%	9%
	Ne sait pas	12%	3%
<i>Pour moi, ça ne pose aucun problème particulier que des animaux soient élevés pour leur fourrure.</i>	D'accord	24%	11%
	Pas d'accord	69%	85%
	Ne sait pas	7%	3%



Ipsos Public Affairs

The Social Research and Corporate Reputation Specialists

Synthèse & Conclusion



Nobody's Unpredictable

Possession d'un manteau fait de fourrure

- Le nombre de Belges possédant un manteau entièrement fait de fourrure est passé de 8% en 2004 à 6% en 2009. En revanche, le nombre des personnes possédant un manteau dont seulement des parties comportent de la vraie fourrure a légèrement augmenté, de 2%. Enfin, le nombre de Belges qui n'ont pas de manteau entièrement ou partiellement en fourrure reste inchangé de 2004 à 2009 (89%).
- Dans l'ensemble, les francophones possèdent moins de manteaux en fourrure que les néerlandophones.

Visons

- Seule une petite majorité de répondants (56%) sait qu'en Belgique, les visons sont élevés spécialement pour leur fourrure. Cette proportion baisse de 6% par rapport à 2004. Les électeurs Groen, SP.A, N-VA et CD&V sont parmi les plus au courant de ce fait. Étonnamment, près d'un écologiste francophone sur deux pense que cela n'est pas le cas.
- Par contre, plus d'un quart des répondants (28%) ignore cet état de fait, soit une hausse de 11% en 5 ans. Parmi eux, un pourcentage important de Bruxellois (59%) et de Wallons (39%).

Gaz

- Une grande partie des répondants ignorent le fait qu'en Belgique, ces animaux sont tués par le gaz. Seul un Belge sur cinq, soit 6% de moins qu'en 2004, est au courant de ce fait.
- Une grande proportion des Bruxellois, des écologistes et des socialistes francophones (de 93 à 96%) ne sont pas au courant de ce fait, tandis qu'un électeur N-VA et SP.A sur deux en est au courant.

Cages inadaptées

- Trois Belges sur dix savent qu'en Belgique, ces animaux sont gardés dans des cages de dimensions réduites. A nouveau, il est à noter que cette proportion diminue par rapport à 2004 (-6%). Les néerlandophones et les personnes âgées de 35 à 54 ans semblent significativement plus au courant de ce fait. A l'opposé, les Bruxellois, les écologistes, les Flamands et les jeunes sont plus nombreux que la moyenne à ignorer ce fait.

Interdiction belge

- En Belgique, la grande majorité des répondants (86%) est favorable à l'adoption d'une législation interdisant l'élevage d'animaux pour leur fourrure. Seul un Belge sur dix n'est pas d'accord avec cette proposition. Le nombre de partisans d'une interdiction a augmenté de 8% par rapport à 2004.
- Les électeurs du CD&V, les 15-34 ans et les Wallons se montrent les plus ardents partisans de l'interdiction. A l'opposé, les plus de 55 ans et les PRA sont significativement plus nombreux à être opposés à une telle législation.
- Les personnes pour qui le fait que les animaux soient élevés pour leur fourrure pose un problème, représentent 84% de la population belge, soit 3% de moins qu'en 2004. Néanmoins, pour 12% des Belges, cela ne pose aucun problème.

La connaissance et l'attitude relatives à l'élevage d'animaux exclusivement pour leur fourrure ont-elles une influence sur le fait de porter de la fourrure ?

- Les personnes qui possèdent un manteau en vraie fourrure ou dont des parties sont en vraie fourrure, sont en moyenne plus au courant du fait qu'en Belgique, les visons sont élevés spécifiquement pour leur fourrure. Un propriétaire sur trois n'est cependant pas au courant de cette réalité.
- Près de sept propriétaires sur dix sont en faveur de l'interdiction de l'élevage d'animaux spécifiquement pour leur fourrure. Cette proposition est davantage soutenue par les non-propriétaires (9 sur 10).
- Le fait que des animaux soient élevés spécifiquement pour leur fourrure ne pose pas de problème pour un propriétaire de manteaux en fourrure sur quatre, alors que cette proportion est de un sur 10 pour les non-propriétaires.



- Depuis cinq ans, le nombre de personnes possédant un manteau en fourrure a légèrement diminué.
- De plus en plus de Belges sont en faveur de l'interdiction pour l'élevage d'animaux pour leur fourrure: en 2004, 8 Belges sur 10 étaient partisans; 5 ans plus tard presque 9 Belges sur 10 soutiennent une telle interdiction.
- Dans le même intervalle de temps, la connaissance des pratiques d'élevage pour la fourrure a diminué.
- Il semblerait donc que le fait de porter de la fourrure soit considéré comme étant politiquement incorrect, même si les raisons derrière ce comportement ne sont pas nécessairement connues.



Ipsos Public Affairs

The Social Research and Corporate Reputation Specialists

Ipsos Belgium

Sylvia Vandembroucke – Senior Research Executive

Head Office: Avenue de la Presse 4 – 1000 Brussels – Belgium

Operation Office & Postal Address: Waterloo Office Park, Bat. J,

Drève Richelle 161 – 1410 Waterloo - Belgium

02-642.48.41 – ☎ 02-648.34.08

✉ info@ipsos.be

"As a corporate socially responsible company, Ipsos adheres to the United Nations Global Compact principles."

The UN Global Compact's 10 principles in the areas of human rights, labour, the environment and anti-corruption enjoy universal consensus and are derived from:

The Universal Declaration of Human Rights

The International Labour Organization's Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work

The Rio Declaration on Environment and Development

The United Nations Convention Against Corruption

The Global Compact asks companies to embrace, support and enact, within their sphere of influence, a set of core values in the areas of human rights, labour standards, the environment, and anti-corruption:

Human Rights

Principle 1: Businesses should support and respect the protection of internationally proclaimed human rights; and

Principle 2: make sure that they are not complicit in human rights abuses.

Labour Standards

Principle 3: Businesses should uphold the freedom of association and the effective recognition of the right to collective bargaining;

Principle 4: the elimination of all forms of forced and compulsory labour;

Principle 5: the effective abolition of child labour; and

Principle 6: the elimination of discrimination in respect of employment and occupation.

Environment

Principle 7: Businesses should support a precautionary approach to environmental challenges;

Principle 8: undertake initiatives to promote greater environmental responsibility; and

Principle 9: encourage the development and diffusion of environmentally friendly technologies.

Anti-Corruption

Principle 10: Businesses should work against corruption in all its forms, including extortion and bribery.